

La guerre de Cent Ans

L'occupation anglaise de la Normandie (1417 – 1450)

La conquête anglaise de la Normandie.

Le 1^{er} août 1417, il y a juste six siècles, le roi anglais Henri V débarquait près de Trouville à l'embouchure de la Touques avec plus de 10 000 hommes et fit rapidement la conquête du duché de Normandie qu'il annexa à la couronne anglaise. Bayeux capitula le 19 ou 20 septembre, l'abbaye de Cerisy se rendit également, le château de Neuilly-l'Évêque (la Forêt aujourd'hui) fut pris seulement en mai 1418. Seul le Mont Saint-Michel résista. L'occupation de la Normandie par les « Anglois » pendant une trentaine d'années marquait un nouvel épisode de la Guerre de Cent ans.

Le roi anglais mena tout d'abord une politique de conciliation pour rallier les Normands en confirmant le respect des droits et des coutumes du duché de Normandie, en protégeant le commerce, en fondant une université normande à Caen en 1432. Le roi anglais se présentait comme l'héritier des anciens ducs de Normandie et comme possesseur naturel de la Normandie, la Normandie ayant été intégrée dans le royaume de France deux siècles auparavant en 1204.

La noblesse en grande partie se rallia au roi anglais et dut prêter serment. Elle craignait surtout la confiscation de ses biens. Par exemple le seigneur de Saint-Clair, Gilbert de Creully, fut maintenu dans sa seigneurie en 1424. Thomas de Creully fut nommé capitaine du château de Neuilly (la Forêt) en 1426. Par contre Thomas de Hotot seigneur de Beaumont prit le parti du roi de France et vit ses biens confisqués avec ceux de la Luzerne dont notamment le fief du Mesnil-Vitey situé sur Moon (siège à la Chapelle Saint-Thomas) qu'il tenait de sa femme Annette de la Luzerne. Ils furent donnés le 26 février 1435 au capitaine anglais Ffastolf et cela jusqu'en 1450, un chef de guerre reconnu et puissant, proche du duc de Bedford régent d'Angleterre. En 1440 Ffastolf âgé de 63 ans se retira sur ses terres d'Angleterre à Caister-Castle dans le Norfolkshire jusqu'à sa mort en 1459.

Le 28 avril 1435 le dénommé Bataille signait « ... me suis transporté en la paroisse de Moon sur requête de Jehan Blondel procureur, en la présence de Jehan Viart, Thomas Gouillet, Jehan Quavelande, Richard Lefèvre, Pierre de Lusant, Jehan Le Gascoing, Richard Le Roqueis, Thomas du Quesnay, Jehan Duhamel, j'ay mis en possession et saisine ... fief terre et seigneurie du Mesnil-Viter ... avec tous ses revenus, dignités, franchises, libertés, appartenances et appendances ... faisant commandement aux hommes et tenanciers du fief (qu'ils païassent leurs rentes, charges et devoirs à quoy ils obéirent ... le lendemain me transportant en la paroisse de Quouvains ... puis sur la paroisse de la Luzerne fief de la Luzerne ». Au passage on constate que nous retrouvons dans la citation des témoins présents, les noms de lieux-dits encore présents à Moon : l'Hôtel Viard, La Févrierie, la Grande Roque, le Quesnay.



Le fief du Mesnil-Vitey : la Chapelle Saint-Thomas (Moon) – le manoir (Airel)

Les actes de résistance à l'occupation anglaise

Les pillages de soldats ou de déserteurs anglais dans les campagnes, la levée d'impôts pour maintenir des garnisons suscitèrent très vite des résistances contre les Anglais, sous la forme de complots dans les villes et de bandes de résistants dans les campagnes qui faisaient régner l'insécurité vis-à-vis des Anglais et de

leurs ralliés. La réponse anglaise fut la répression. Une prime de 6 livres tournois (soit 4 semaines de solde d'un homme en armes à pied) pour toute capture d'un résistant fut proposée dès 1419.

Les Anglais devaient en conséquence maintenir des garnisons plus fortes. Raoul Tesson chevalier et seigneur du Grippon (canton de la Haye-Pesnel), d'abord rallié aux Anglais fut capitaine en 1429-30 de la garnison à Saint-Lô composée de 2 hommes d'armes à cheval, 30 archers à cheval et 40 archers et arbalétriers à pied. Puis en avril 1430 Edouard Wynoc ou Wynse capitaine anglais fut le chef de la garnison de Saint-Lô.

Des paroissiens de Moon exécutés comme résistants.

*« Jehan Harpeley, chevalier, bailli de Costentin, à Guillaume Biote, vicomte de Carentan ... salut. Nous vous mandons que des deniers de vostre recepte de la dite vicomté vous paies et délivrez à Jehan Fouquet, maistre des hautes œuvres de la juridiction du Roy, nostre sire en la dite vicomté la somme de cinquante sous tournois ... pour sa paine et sallaire **d'avoir décapité et exécuté Thomas de La Lande dit Massot, de la paroisse de Moon**, brigant traistre et anemy du Roy nostre seigneur, lequel pour ses démérites a au jour d'huy par nous esté condempné à estre décapité et pendu ...Donné à Saint-Lô ... le mercredi onzième jour d'octobre l'an de grace 1430. » (Bibliothèque nationale de France, 7645, n°34)*

Les de La Lande sont une vieille famille de Moon sur Elle et ils étaient encore présents dans la commune au XX^e siècle. Nous retrouvons au XV^e siècle les noms d'un Perrin de La Lande en décembre 1428, d'un Laurent de la Lande dit Fauconnet en mai 1465, d'un Georget de La Lande en mars 1476, d'un Laurent de La Lande en décembre 1477 dans le cartulaire du trésor de l'église de Notre-Dame de Moon. La Lande désigne toujours le nom d'un lieu-dit de Moon situé avant Saint-Clair sur la route de Saint-Lô.

Pourquoi Thomas de la Lande dit Massot (Massot est semble-t-il un diminutif de Thomassot dérivé du prénom Thomas) fut-il décapité et pendu ?

Thomas de La Lande est qualifié dans le document de traître et ennemi du roi anglais Henri VI ce qui nous montre sa participation à la résistance contre l'occupant anglais. Un autre document de 1429 nous indique qu'il était détenu à la prison de Saint-Lô avec 17 autres opposants, enfermés par les jambes. Le document nous indique que Pierre Le Poicteyvyn serrurier à Saint-Lô chargé de ferrer et déferer et tenir en réparation les fers de plusieurs brigands et ennemis avait reçu en octobre 1430 la somme de 2 livres et 10 sous tournois. Les détenus étaient « *géhinés* » c'est-à-dire soumis à la torture afin d'obtenir les aveux. Ensuite ils étaient jugés par une cour présidée pour notre région par le bailli du Cotentin ou le vicomte de Carentan et exécutés, leurs biens confisqués. La peine de la décapitation leur était appliquée car ils étaient considérés comme traîtres. Mais les autorités anglaises les désignaient d'abord par le nom de brigands pour les disqualifier aux yeux des habitants. C'est pour cela que la pendaison de leur corps au gibet, peine réservée aux voleurs, était décrétée en plus de la décapitation.

Les résistants, qualifiés de « brigands » par les Anglais, venaient pour la majorité de la paysannerie des campagnes, formant des bandes cachées dans les bois à proximité de leurs paroisses. Ils connaissaient bien les lieux pour s'y cacher et restaient en contact avec les paysans restés au village. La région de Saint-Lô, Carentan, Coutances était l'une des plus actives. Sur les 18 détenus à la prison de Saint-Lô exécutés en 1429 ou en 1430 nous trouvons outre notre Thomas de la Lande dit Massot, Colin Michiel de Moon, Colin Le Jendre de Lison, Audrieu Ysabel d'Airel, Colin de la Lande (peut-être un parent de Thomas).

La forêt de Neuilly, le bois du Hommet, le bocage dans le secteur d'Airel, La Meauffe, Rampan abritaient des résistants qui opéraient des coups de main sur la route de Saint-Lô – Carentan, l'une des moins sûres du duché pour les Anglais. En 1428, les Anglais avaient fait ordonner de couper les arbres, de défricher les bois et buissons de part et d'autre de la route, notamment autour de Pont-Hébert, où les bandes créaient une insécurité continue. Mais la mesure fut inefficace, la route restait trop dangereuse pour les Anglais isolés et les marchands. Les bois de la forêt de Bur le Roi sur Noron, le Tronquay et Balleroy abritaient également de nombreux « brigands ». 28 résistants furent exécutés en 1419 et 1420 sur Bayeux et Caen. Un paroissien de Moon sur Elle, Raoul Hamel, fut exécuté à Bayeux en 1421. Le mouvement s'essouffla après 1424 en raison de la répression, mais il reprit à partir de 1429-30.

Plusieurs insurrections populaires éclatèrent dont celle d'octobre 1434 à janvier 1435 menée par Chantepie dans le Bessin, celle de Boschier menée dans le pays de Vire et écrasée à Saint-Sever en mars 1436, ou encore en 1436 celle de Le Caruyer menée dans le pays de Caux. Toutes échouèrent. Les bandes de résistants n'avaient pas les moyens de mener une guerre contre l'Anglais ou de s'emparer d'une ville et de sa garnison. Leurs opérations furent plutôt des coups de main, une forme de guérilla créant l'insécurité. Pour en retrouver l'atmosphère, pensons à la fiction de Thierry la Fronde, un feuilleton télé des années 1960 mais située dans une autre période de la guerre de Cent Ans, celle de 1460 sous le règne de Jean II, prisonnier des Anglais.

Si les paysans de la région n'appuyaient pas les Anglais, ils craignaient beaucoup ces bandes de « brigands » par peur d'être compromis ou par peur d'être rançonnés et contraints de livrer nourriture et argent. Le climat d'insécurité avec les chevauchées d'hommes en armes, les rébellions, les actions des bandes de résistants et de brigands ou de déserteurs auquel s'ajoutèrent les mauvaises récoltes en 1437, 1438 et 1439, furent sources de misère et de famine. La population rurale baissa. Airel n'avait plus que 25 feux (familles) recensés en 1446 selon le rôle du monnayage (83 feux en 1463 après la guerre), Saint-Fromond qui avait 101 feux en 1414 avant l'occupation n'avait plus que 49 feux dès 1421 (85 feux en 1467 après la guerre).

Comment s'acheva l'occupation anglaise de la Normandie ?

En mai 1429, une jeune femme, Jeanne d'Arc, réussit à délivrer Orléans. Elle appelait « à bouter les Anglais hors de France », et fit sacrer le roi de France Charles VII à Reims en juillet 1429 lui redonnant une légitimité et fierté face au roi d'Angleterre Henri VI. Faite prisonnière par les Bourguignons, elle fut livrée aux Anglais, vers Noël 1430, soit deux mois après l'exécution de notre Thomas de La Lande. Jugée comme hérétique, elle fut brûlée place du Vieux-Marché à Rouen le 30 mai 1431.



Jeanne d'Arc



le roi Charles VII



Formigny : le monument et la chapelle commémorative



En 1435 le roi de France mit fin à la guerre civile dans le Royaume de France en se rapprochant des Bourguignons. Il put entrer à Paris en 1435 et mener la guerre contre les Anglais. Face à l'avancée des Français, Saint-Lô est reprise en automne 1449, des renforts anglais commandés par Thomas Kyriel débarquèrent à Cherbourg en mars 1450 mais ils furent rattrapés sur la route de Bayeux-Caen à Formigny par les troupes françaises du comte de Clermont. De son côté le connétable de Richemont et ses Bretons quittèrent Saint-Lô, remontèrent par Cerisy apparemment, Tournières puis Trévières et prêtèrent main forte à Clermont. Les Anglais furent vaincus à Formigny, commune située à 22 km de Moon, le 15 avril 1450 et la Normandie revint dans le giron du roi de France.

Le retour de la prospérité après 1470

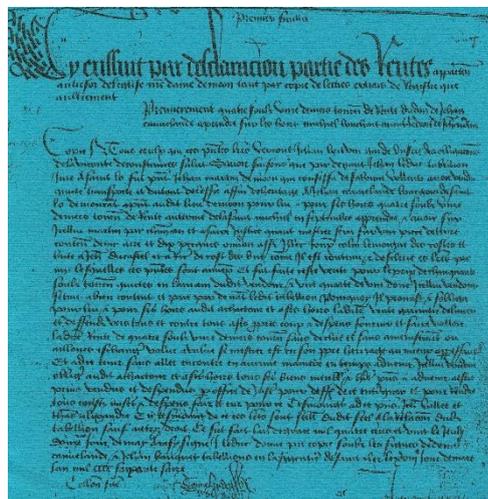
Avec le retour du roi de France Charles VII, les seigneurs spoliés purent récupérer leurs biens. Thomas de Hotot retrouva ainsi ses biens dont la Luzerne, Mesnil-Vitey. Marguerite de La Luzerne Dame du Mesnil Vitey, la sœur d'Annette femme de Thomas de Hotot, épousa en 1457 Robert de Fréville écuyer.

Mais plusieurs familles nobles affaiblies ou ruinées par la guerre durent vendre leurs terres. Des notables et bourgeois enrichis pendant la guerre purent acheter des seigneuries et se faire anoblir pour accéder aux privilèges. Lucas Acher, l'administrateur de la baronnie de Neuilly pour le compte de l'évêque de

Bayeux, très riche acheta la seigneurie du Mesni-Vitey en 1480. Lucas Acher avait profité d'un édit sur la noblesse sous Louis XI en 1470 pour se faire anoblir en prenant le titre d'écuyer.

Après les derniers troubles de 1465-68, des révoltes notamment contre les impôts élevés du roi Louis XI, s'ouvrit une période de calme de 80 ans ; une période de prospérité qui fut appelée la Renaissance. Les manoirs moitié ferme, moitié château avec une tour hexagonale en extérieur, enclos de murs remplacèrent les vieux châteaux-forts. Lucas Acher établit sa résidence du Mesnil-Vitey dans la paroisse voisine d'Airel dans un manoir plus ancien que l'actuel situé au même endroit près du pont Saint-Louis sur le bras de la vieille Vire.

Dans la paroisse de Moon, Denis Cauvelande, un notable, tabellion (notaire) en la sergenterie de Saint-Clair, fit copier en 1476-77 le cartulaire de l'église Notre-Dame de Moon en tant que trésorier de la fabrique. Le trésorier administrait les biens destinés aux besoins du culte, offrandes, rentes, et convoquait les paroissiens en assemblée pour la gestion de l'église, du cimetière, pour décider des réparations de la nef ... Dans la remise en ordre, il fit copier sur ce cartulaire par Colin Activelles des actes notariés de fondations, de rentes, de ventes de biens datant du XVe siècle. C'est dans cette fin du XVe siècle, sous les Cauvelande, que fut bâtie la chapelle Sainte Barbe en l'église de Moon. De style gothique flamboyant typique du XVe siècle, elle se caractérise par l'unité de sa construction, sa finesse et l'équilibre de ses formes.



Eglise Notre Dame de Moon : Chapelle Sainte Barbe du XVe – 1^{er} feuillet du cartulaire de Moon

La belle légende léguée par les Anglais à propos de Moon sur Elle

Les événements de la guerre de Cent Ans nous ont laissé une belle légende. Lors du début de la guerre de Cent Ans, les troupes anglaises débarquées à Saint-Vaast-la-Hougue, prirent Valognes, Carentan puis remontèrent la Vire, franchissant la Vire à Pont-Hébert et se dirigèrent vers Saint-Lô. La ville fut prise et brûlée le samedi 22 juillet 1346. Un capitaine anglais dans son campement au bord de l'Elle trouva la vallée, baignée par la lumière de la lune, magnifique et appela le lieu « moon sur elle ». Beau récit qui se révèle faux car la paroisse existait depuis longtemps. Son nom était déjà mentionné au début du XIIIe siècle. Quant à l'abbé Quesnel qui fut prêtre à Moon dans les années 1960, il a relevé dans un manuscrit le nom d'un lieu-dit appelé hamel aux anglais et un chemin la rue des Godons à Moon. Le terme de godons désignait les anglais, un terme injurieux à l'époque venant d'un juron lancé par les soldats « god dam » (Dieu me damne).

... Depuis, six siècles sont passés et même si nous sommes dans le contexte du Brexit, nos amis anglais restent les bienvenus dans notre commune.

Sources : Notices, mémoires, documents ... de la Manche 1894 (la seigneurie du Mesnil-Vitey page 58) et 1897 (sir John Flastolf usurpateur du Mesnil-Vitey p. 115) voir sur le site Internet Gallica. -Histoire du Bessin d'Edmond de Laheudrie 1930 rééditée en 1991 - Roger Jouet : la résistance à l'occupation anglaise en Basse-Normandie (1417-1450) 1969
Gilbert Lieurey